

nuisance sonore due à une route de plus en plus passante

Par **luchoa**, le **26/07/2007** à **11:30**

Je suis dérangé par la nuisance sonore due à une route de plus en plus passante. Quelles sont les conditions de nuisance (décibel, nombre de véhicules...) pour demander un mur anti-bruit ? La maison est considérée en ville. La route est bordée par un muret de béton, car les habitations sont en contre bas de la route (2 mètres environ).